

LA VIE ECONOMIQUE

- [Valls obtient la confiance mais 31 élus PS manquent à l'appel](#)
- [L'essentiel de la déclaration de politique générale de Manuel Valls](#)
- [Vote de confiance : "Manuel Valls commence à se hollandiser"](#)
- [Macron : la France est "malade" et n'a "d'autre choix" que de se réformer](#)
- [Moody's confirme la note de la France et maintient sa perspective négative](#)
- [Contrat de génération : 92 000 embauches de jeunes en CDI](#)
- [La France proche d'un taux d'endettement de 100 % en 2015](#)
- [Le moral des chefs d'entreprises continue de plonger](#)
- [Ce qu'il faut retenir de la conférence de presse de François Hollande](#)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

- [Le déficit de la Sécu repart à la hausse](#)
- [Eliminer les fraudes aux cotisations sociales boucherait le trou de la Sécu](#)

FISCALITE

- [Valls veut supprimer la première tranche de l'impôt](#)
- [Valls annonce une prime de 40 euros pour les petites retraites](#)
- [Le gouvernement voudrait augmenter l'impôt de certains retraités aisés](#)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

- [Paris va appliquer le péage poids lourds pour remplacer l'écotaxe](#)

TEXTES LEGISLATIFS/RAPPORTS DIVERS

- [Le travail en France, trente ans d'instabilité croissante](#)

Qu'est-ce que Le.Crible ?

Le.Crible se propose de trier, dans l'actualité économique, politique, législative et réglementaire, toute information utile, directe et indirecte, en relation avec le recouvrement des cotisations de Sécurité sociale.

Outre le suivi de l'actualité, on trouvera dans **Le.Crible** les projets de textes en débat. Le but étant de pouvoir se forger une opinion en se fondant sur ces projets, sur les commentaires qu'ils suscitent dans toute leur diversité, dans la presse écrite, télévisée, les journaux en ligne, etc.

Une bibliographie sera également proposée, qui signalera les différentes sorties de livres, là aussi dans un large éventail, sans esprit partisan. Chaque sujet est systématiquement accompagné d'un lien Internet vers l'article source. Si ce lien est un plus, les sujets sont cependant rédigés de façon à pouvoir être lus sans que le lecteur soit obligé de se référer à la source.

L'équipe de rédaction étant de taille modeste, la couverture de l'actualité ne sera pas exhaustive. Et la formule sera peaufinée au fil des parutions et des réactions des lecteurs qui se manifesteront auprès du mail suivant : eric.tessier@urssaf.fr

LA VIE ECONOMIQUE

● Valls obtient la confiance mais 31 élus PS manquent à l'appel

Le 16/09/2014, l'Assemblée nationale a accordé sa confiance au gouvernement de M. Valls. Le vote dans le détail. Pour : 269 voix. Contre : 244 voix. Abstentions : 53. A noter que 11 députés n'ont pas pris part au vote. Le nombre de députés socialistes abstentionnistes a augmenté : 31 contre 11 en avril dernier. Chez les écologistes, 17 des 18 députés se sont abstenus. Le Front de gauche a voté contre.

<http://www.la-croix.com/Actualite/France/Valls-obtient-la-confiance-mais-31-elus-PS-manquent-a-l-appel-2014-09-16-1207146?xtor=EPR-9-%5B1300709943%5D>

(Source : www.la-croix.com du 16/09/2014, Corinne Laurent)

● L'essentiel de la déclaration de politique générale de Manuel Valls

Le 16/09/14, M. Valls a abordé un certain nombre de points devant le Parlement, lors de son discours de politique générale. Extraits :

01)- M. Valls entend continuer la politique économique engagée. Les choix qui ont été faits : pas de hausse d'impôts, ni d'économies budgétaires supplémentaires, mais une adaptation du rythme de réduction des déficits à la situation. **M. Valls** : « *Le déficit des administrations devrait se situer à 4,4 % du PIB cette année. Nous avons comme objectif de le ramener à 4,3 % en 2015* ». **Les objectifs ?** Maîtrise du niveau des dépenses publiques et réalisation du plan d'économies de 50 milliards sur 3 ans (dont 21 milliards en 2015). **Le communiqué de Matignon** : « *Mais le rythme de réduction des déficits en Europe doit être adapté : il faut faire jouer toutes les flexibilités du Pacte de stabilité et de croissance. Il faut également une politique monétaire adaptée* ». **M. Valls** : « *Il y a cinq mois, à cette même tribune, je dénonçais les conséquences d'un euro trop cher. Les réactions ont été très vives. Mais je constate aujourd'hui que cette idée a fait son chemin. Les choses bougent ! Nous les avons fait bouger !* ». M. Valls s'est déclaré satisfait des décisions prises par la BCE (banque centrale européenne), qui ont permis une baisse de 10 centimes de l'euro par rapport au dollar. **Une priorité pour le gouvernement** : l'investissement. **M. Valls** : « *Nous préparons l'avenir. [...] Nous devons tout faire pour préserver la capacité d'investissement des collectivités territoriales* ». M. Valls a annoncé la signature de contrats de projet Etat-Région 2015-2020 d'ici la fin de l'année 2014, engageant ainsi 1,8 milliard d'euros de financement de l'Etat.

02)- M. Valls a rappelé les deux dispositifs mis en place, qui ont pour but de redonner de la compétitivité aux entreprises françaises : le Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) et le pacte de responsabilité et de solidarité. **M. Valls** : « *Ces dispositifs commencent à produire leurs effets. [...] Ces mesures nécessiteront du temps pour porter pleinement leurs fruits. [...] Aider nos entreprises, ce n'est pas un choix idéologique, c'est un choix stratégique. [...] Le pacte, ce n'est pas un moyen d'augmenter les dividendes ou les plus hautes rémunérations. Le pacte est là pour créer un climat de confiance et pour redonner des marges de manœuvre aux entreprises. Elles en ont besoin. Et il doit se traduire en termes d'investissement, d'embauches, de formation ou d'accueil de jeunes en apprentissage* ». **Deux annonces** : **A)-** Au 1^{er} janvier 2015, le coût du travail baissera d'environ 10 points de cotisations pour de nombreuses entreprises, et il n'y aura plus aucune cotisation de sécurité sociale au niveau du Smic. **B)-** M. Valls présidera dans quelques semaines un comité de suivi des aides publiques. **Le but ?** S'assurer qu'aucune des grandes branches professionnelles ne manque à l'appel pour nos jeunes, pour l'emploi.

[Retour au sommaire](#)

03)- M. Valls a expliqué qu'il fallait « réformer pour libérer les énergies créatives [du] pays ». **Comment ? A)-** Par la réforme territoriale, en baissant le nombre de régions de 22 à 13. **M. Valls** : « *Ce qui, hier, semblait infaisable [est] en passe d'être accompli aujourd'hui. Ces nouvelles régions, plus grandes, plus fortes, sont nécessaires pour répondre aux défis de l'aménagement et du territoire* ». **B)-** En élaborant un projet de loi pour la croissance et le pouvoir d'achat. **Le but ?** Simplifier la vie quotidienne des Français. **M. Valls** : « *[Cette loi] stimulera l'investissement [et contribuera à] l'attractivité de la France* ». **C)-** Développer une politique de l'emploi plus efficace. **M. Valls** : « *Il est possible de donner de la souplesse et de*

la visibilité aux entreprises, tout en améliorant les droits réels des salariés. Progrès économique et progrès social sont intimement liés ». **Les priorités du gouvernement en matière d'emploi ?** « Encourager l'apprentissage [et] former davantage. [Mais] réformer, ce n'est pas régresser ». Le premier ministre a affirmé qu'il n'était pas question de réduire le Smic, ni de supprimer le CDI, ni de diminuer les salaires dans la fonction publique, ni de casser notre modèle social.

04)- M. Valls a également déclaré : « Réformer, c'est affirmer des priorités en refusant l'austérité ». Et de donner des exemples à l'appui de ses dires : **A)-** La création de 60 000 postes dans l'Education nationale, près de 5 000 dans la Justice, la Police et la Gendarmerie. **B)-** La préservation du budget de la culture. **C)-** L'augmentation du RSA de 10 %. **D)-** La création des emplois d'avenir et de la "garantie jeunes". **E)-** L'augmentation de l'allocation de rentrée scolaire et des bourses étudiantes. **F)-** La possibilité offerte à 150 000 personnes, depuis 2012, de partir en retraite dès 60 ans. **G)-** La revalorisation du minimum vieillesse à 800 euros.

Le premier ministre a aussi parlé de **la lutte contre le terrorisme**, et de **la nécessité de retrouver les valeurs de la république**. **M. Valls** : « Renouer avec les valeurs de la République, c'est reprendre le combat pour l'égalité [quelle qu'elle soit et ainsi] garantir les droits de tous les Français ». Au premier plan, se trouve l'école. M. Valls « réclame » une réflexion sur la pédagogie. L'égalité, c'est aussi que chaque citoyen ait accès : **A)-** A un emploi ou une formation (emploi d'avenir, contrat de génération, relance de l'apprentissage et droit à la formation professionnelle pour tous). **B)-** A des soins de qualité avec le projet de loi Santé et permettre à chacun de vieillir dignement. **C)-** A une justice du quotidien. **D)-** Au logement, grâce au grand plan de relance présenté le 29 août. Enfin, **M. Valls** a souhaité « remettre la République au service de tous [pour] un accès pour chacun à l'émotion, à la création, à la culture. [...] La culture, c'est un moteur économique pour notre pays, pour son rayonnement, [...] pour son attractivité ».

<http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/l-essentiel-de-la-declaration-de-politique-generale-de-manuel-valls>

(Source : www.gouvernement.fr du 16/09/2014)

● **Vote de confiance : "Manuel Valls commence à se hollandiser"**

Florilège des réactions des principaux éditorialistes de la presse française après le discours de politique générale de M. Valls et le vote de confiance de l'Assemblée nationale :

- **Cécile Cornudet, "Les Echos"** : « Manuel Valls n'est peut-être pas social-libéral, mais il n'est pas non plus social-démocrate. Comment le qualifier ? Etatico-réformiste, peut-être. Si ce n'était un oxymore ».

- **Paul-Henri du Limbert, "Le Figaro"** : « Manuel Valls devrait se méfier : il commence à se hollandiser. [...] Bientôt, paralysé par son camp, Manuel Valls sera définitivement contraint à un immobilisme bavard. La 'hollandisation' est bel et bien en route... »

- **Yann Marec, "Midi Libre"** : « Le petit catalogue de 'La Redoute' résume trop peu le chemin à parcourir et l'horizon qui se dessine. Dommage. Parce que ce Manuel Valls possède un talent indéniable pour nous proposer un autre idéal. Mais pour l'heure, il compose avec le donneur d'ordre de l'Elysée. Dououreux... »

- **Rémi Godeau, "L'Opinion"** : « En avril, Valls faisait du Valls. En septembre, Valls commence à faire du... Hollande. [...] Manuel Valls ne s'adressait plus aux Français, mais aux frondeurs, actant en creux la paralysie accrue de l'exécutif faute d'assise politique ».

- **Patrick Apel-Muller, "L'Humanité"** : « Notre modèle social ? Le premier ministre veut bien le sauvegarder à condition de lui ôter ses points forts. [...] Ce discours en trompe-l'œil est un nouveau répulsif pour la politique, brouillant les repères entre droite et gauche, roulant tambour sur des barriques vides ».

[Retour au sommaire](#)

- **Hervé Favre, "La Voix du Nord"** : « [Valls,] le supposé briseur de tabous, a multiplié les œillades en direction des bancs les plus à gauche, [et tenté de] corriger son image de Tony Blair version française ».

- **Hubert Coudurier, "Le Télégramme"** : « *Beaucoup de contorsions pour appeler finalement de ses vœux le retour de Sarkozy et sortir de ce tête-à-tête mortifère à gauche* ».
- **Michel Urvoy, "Ouest-France"** : « *Le vote d'hier, s'il apporte peu sur le fond, verrouille, sans avoir à employer des armes constitutionnelles, deux autres votes délicats : le budget de l'Etat et le budget de la Sécurité sociale, examinés avant Noël. [...] Tout le monde est soulagé : les contestataires, parce qu'ils sont plus influents. Manuel Valls, parce qu'il peut continuer à gouverner après une rentrée calamiteuse* ».
- **Patrice Chabanet, "Le Journal de la Haute-Marne"** : « *[Valls] a souhaité implicitement le retour, dans l'arène, d'un ancien président de la République, entendez Nicolas Sarkozy. [...] Au passage - et ce n'est sans doute pas un acte manqué - le Premier ministre se hisse de facto au niveau d'une compétition présidentielle* ».
- **Philippe Waucampt, "Le Républicain lorrain"** : « *[Tout cela sert] Valls pour préparer le coup d'après, autrement dit la présidentielle de 2022* ».
- **Jean-Louis Hervois, "La Charente Libre"** : « *Valls pourrait finalement trouver un allié de choix en Sarkozy sorti de sa boîte. [...] En effet, Valls n'a trouvé hier [mardi] à l'assemblée qu'une opposition transparente. Il pourrait désormais avoir un adversaire de taille à faire peur et rameuter cette majorité socialiste comptable de son soutien au seul champion qui lui reste* ».

[http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140917.OBS9366/vote-de-confiance-manuel-valls-commence-a-se-hollandiser.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140917_NLNOACTU08H- -vote-de-confiance-manuel-valls-commence-a-se-hollandiser#xtor=EPR-1-\[Actu8h\]-20140917](http://tempsreel.nouvelobs.com/politique/20140917.OBS9366/vote-de-confiance-manuel-valls-commence-a-se-hollandiser.html?cm_mmc=EMV- -NO- -20140917_NLNOACTU08H- -vote-de-confiance-manuel-valls-commence-a-se-hollandiser#xtor=EPR-1-[Actu8h]-20140917)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 17/09/2014)

● **Macron : la France est "malade" et n'a "d'autre choix" que de se réformer**

Le 17/09/14, **M. Macron**, ministre de l'Economie, s'est exprimé dans les médias, au lendemain de la déclaration de politique générale du premier ministre, M. Valls. Pour M. Macron, la France est « *malade* » et n'a « *d'autre choix* » que de se réformer. Il a également précisé que « *la loi sur la croissance* » serait présentée au Parlement début 2015.

Les sujets abordés :

01)- Le climat politique au lendemain du vote de confiance : « *Ce climat dont vous parlez d'où vient-il ? [C'est] d'abord parce que la France est malade, elle n'est pas bien, il faut nommer la situation dans laquelle on vit. [...] Il y a une fièvre depuis plusieurs années dans ce pays qui s'appelle le chômage de masse [et] il n'y a pas d'autre choix qu'avancer, agir pour réformer l'économie. [...] L'impopularité qui est la nôtre, il ne faut pas se cacher derrière son petit doigt, c'est une impopularité due au manque de résultats. Pourquoi ? Parce que sans doute on n'est pas allé assez fort et assez loin les deux premières années, parce qu'on n'a pas réformé et parce qu'on paye cash, si je puis dire, une décennie perdue* ».

02)- Ce qu'il pense de la politique économique allemande : « *Le problème de la France c'est d'abord elle-même. [...] Une fois qu'on aura commencé à régler nos problèmes et qu'on aura montré à nos voisins qu'on sait le faire, on peut être exigeant avec eux. [L'Allemagne] peut investir davantage et soutenir la demande dans la zone euro [mais] c'est ensemble qu'on fera de grandes choses* ».

03)- La politique de réformes à mener : « *Il n'y a pas une grande réforme qu'il faudrait faire dans ce pays et qui va tout résoudre. Il y a une série de petites réformes, de petits déblocages* ».

04)- Les professions réglementées : « *Les professions réglementées c'est un tout petit bout de cette réforme pour l'activité de cette loi pour la croissance [qui] sera soumise au Parlement en début d'année prochaine. [...] On ne va pas résoudre les problèmes des Français en sacrifiant les notaires ou les pharmaciens. Il ne faut pas raconter d'histoires. Je ne vais pas dire qu'on rendra 6 milliards de pouvoir d'achat aux Français, ce n'est pas vrai, c'est une illusion* ».

[Retour au sommaire](#)

05)- Les propos de M. Gattaz, président du Medef, ayant déclaré, dans Le Parisien du 16/09/14, que le modèle social de la France avait vécu. M. Macron l'appelle à « *prendre sa part de responsabilité* » : « *Ce qu'on demande à Pierre Gattaz, c'est de mener une*

négociation sociale avec les organisations syndicales et d'obtenir des résultats, pas de faire des commentaires dans la presse ».

06)- La grève des pilotes d'Air France : « *On ne peut plus accepter qu'un pays soit bloqué par quelques-uns. [...] Je pense que la grève doit s'arrêter ».*

http://actu.orange.fr/france/macron-la-france-est-malade-et-n-a-d-autre-choix-que-de-se-reformer-afp_CNT00000045pZm.html

(Source : <http://actu.orange.fr> du 17/09/2014)

● **Moody's confirme la note de la France et maintient sa perspective négative**

Malgré les annonces du journal L'Opinion, juste avant la conférence de presse du président de la république, l'agence de notation **Moody's** a déclaré, le 19/09/14, qu'elle maintenait la note de la France (Aa1) : « *En dépit de [la] pression négative sur le crédit, le pays conserve des forces significatives, notamment la taille et la santé de son économie ainsi qu'un fardeau de la dette soutenable en dépit d'une érosion continue et graduelle de sa solidité économique et budgétaire. [...] L'affirmation de la note est [...] soutenue par l'engagement renouvelé du gouvernement à accélérer le rythme des réformes structurelles et à introduire une approche plus consistante de sa politique économique ainsi que de mettre en œuvre un programme d'économies budgétaires ».* Mais l'agence maintient une perspective négative, n'excluant ainsi pas une possible dégradation de la note de l'Hexagone : « *Moody's pourrait abaisser la note de la France si sa confiance dans les capacités du gouvernement de mener les mesures nécessaires de consolidation budgétaire et les réformes économiques structurelles venait à s'affaiblir dans les 12 prochains mois ».* Pour Moody's, un retard dans les réformes ou des réformes revues à la baisse pourraient justifier une note inférieure. **M. Macron**, ministre de l'Economie, a réagi. Pour lui, le maintien de la note du pays engage le gouvernement : « *Il renforce la nécessité de poursuivre et d'approfondir les réformes de structure pour lever les blocages qui handicapent aujourd'hui la France ».* **M. Sapin**, ministre des Finances : « *Cette décision reflète la cohérence de notre stratégie économique : mise en œuvre du Pacte de responsabilité et de solidarité et de réformes pour retrouver une économie plus compétitive ».*

[http://www.challenges.fr/economie/20140920.CHA7970/moody-s-confirme-la-note-de-la-france-et-maintient-sa-perspective-negative.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140921_NLCHATOPSWE- -moody-s-confirme-la-note-de-la-france#xtor=EPR-127-\[NL\]TopsWE\]-20140921](http://www.challenges.fr/economie/20140920.CHA7970/moody-s-confirme-la-note-de-la-france-et-maintient-sa-perspective-negative.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140921_NLCHATOPSWE- -moody-s-confirme-la-note-de-la-france#xtor=EPR-127-[NL]TopsWE]-20140921)

(Source : www.challenges.fr du 20/09/2014)

● **Contrat de génération : 92 000 embauches de jeunes en CDI**

Le 17/09/14, **M. Rebsamen**, ministre du Travail, a annoncé que les accords de contrat de génération, déjà signés dans 20 branches professionnelles et 12 000 entreprises, prévoient « *92 000 embauches de jeunes en CDI au cours des trois prochaines années »* : « *Une étude que le ministère a conduite au mois de juin fait apparaître que le total cumulé des objectifs de tous les accords [de contrat de génération, NDLR] correspondrait à 92 000 embauches de jeunes en CDI au cours des trois prochaines années. [...] C'est considérable. Ces accords contiennent des engagements concrets et ambitieux ».*

[http://www.challenges.fr/economie/20140917.CHA7796/contrat-de-generation-92-000-embauches-de-jeunes-en-cdi.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140918_NLCHAACU10H- -contrat-de-generation-92-000-embauches-de-jeunes-en-cdi#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140918](http://www.challenges.fr/economie/20140917.CHA7796/contrat-de-generation-92-000-embauches-de-jeunes-en-cdi.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140918_NLCHAACU10H- -contrat-de-generation-92-000-embauches-de-jeunes-en-cdi#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140918)

(Source : www.challenges.fr du 17/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

● **La France proche d'un taux d'endettement de 100 % en 2015**

C'est le journal Les Echos qui le dit : le projet de loi de Finances pour 2015 devrait inscrire une dette publique proche de 98 % du PIB en 2015, avant de refluer très légèrement les deux années suivantes. Les marchés restent toutefois confiants et l'État emprunte toujours à des taux historiquement bas. **Les Echos** : « *L'État s'endette même à des taux négatifs sur des échéances de court terme, comme cela a encore été le cas lundi dernier lors d'une levée de près de 8 milliards d'euros ».*

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140917trib8ea48d910/la-france-proche-d-un-taux-d-endettement-de-100-en-2015.html>

(Source : www.latribune.fr du 17/09/2014)

● Le moral des chefs d'entreprises continue de plonger

Selon un sondage réalisé par l'Observatoire de la performance de PME-ETI Opinionway-Banque Palatine, le moral des chefs d'entreprises est bas, très bas. Ils sont 13 % à être « *confiants* » à un horizon de 6 mois. 38 % se déclarent ne plus être « *en ligne* » avec leurs objectifs d'activité sur 2014. **Les causes d'un moral aussi bas ?** Cacophonie politique, tensions internationales, indicateurs économiques peu rassurants. **Challenges :** « *Des inquiétudes qui se soldent par un très grand attentisme puisque le solde d'intention d'embauches – toujours à 6 mois – est de... 0 %. Dans un tel contexte, la priorité stratégique du moment est la stratégie commerciale et l'amélioration de la productivité, les items comme le développement international et les nouvelles technologies passant au second plan* ». Les patrons semblent par contre satisfaits du soutien que leur apportent les banques : ils sont 72 % à considérer que les banques les soutiennent correctement quand ils veulent investir – un taux de satisfaction en progression de trois points depuis fin 2011.

- **NB :** Enquête réalisée du 26 août au 2 septembre 2014 auprès d'un échantillon de 307 dirigeants d'entreprises réalisant entre 15 et 500 millions d'euros de chiffre d'affaires.

[http://www.challenges.fr/economie/20140918.CHA7892/le-moral-des-chefs-d-entreprises-continue-de-plonger.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140918_NLCHAACU10H- -le-moral-des-chefs-d-entreprises-continue-de-plonger#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140918](http://www.challenges.fr/economie/20140918.CHA7892/le-moral-des-chefs-d-entreprises-continue-de-plonger.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140918_NLCHAACU10H- -le-moral-des-chefs-d-entreprises-continue-de-plonger#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140918)

(Source : www.challenges.fr du 18/09/2014, Pierre-Henri de Menthon)

● Ce qu'il faut retenir de la conférence de presse de François Hollande

Pour sa quatrième conférence de presse depuis son accession au pouvoir, M. Hollande a abordé un grand nombre de sujets, nationaux et internationaux. **Les sujets d'économie :**

01)- La zone euro et la faible croissance : « *Je place depuis deux ans l'enjeu de la réorientation de l'Europe pour que le retour nécessaire aux équilibres s'adosse à une politique de croissance et d'emploi. Nous commençons à être entendus. [...] La BCE [banque centrale européenne, Ndlr] a déjà pris des initiatives : baisse de l'euro [...] qui a permis de gagner de la compétitivité, et puis un financement supplémentaire donné à l'économie. Le nouveau président de la Commission européenne a présenté un plan d'investissement de 300 milliards. Ça peut être un point positif pour la demande. [...] Le sommet de la zone euro, en octobre, permettra à la France de faire entendre sa position : l'Europe ne peut vivre durablement une croissance ralentie quand il [y] a tant de chômage. [...] La France, elle va faire 50 milliards d'économies et ce n'est pas facile. La France, elle ne fera pas davantage car ce serait mettre en cause la croissance. La France ne va pas lever d'impôt supplémentaire pour ne pas désespérer les Français. [...] Le danger, c'est l'enlisement des économies européennes dans la stagnation, c'est-à-dire un scénario de fin de croissance, l'austérité budgétaire se conjuguant à un niveau élevé de l'euro et la faible inflation s'ajoutant à la faible croissance* ».

02)- Le déficit public : « *Est-ce que nous allons pouvoir faire prévaloir notre point de vue ? Cela va être la négociation [pour défendre au niveau européen un nouveau délai pour la France du retour au seuil de 3 % du PIB du déficit public, Ndlr]. Je ne pense pas qu'une économie comme la France [...] puisse faire à la fois le rétablissement de sa compétitivité et le rétablissement de ses comptes publics. [Cet argument est] ce à quoi l'Allemagne est le plus sensible* ».

[Retour au sommaire](#)

03)- Les impôts : « *C'est extrêmement rare d'avoir des manifestations de contribuables qui viennent féliciter le gouvernement pour des baisses d'impôts. Mais on l'a fait en 2014. [...] Pour les personnes retraitées qui jusque-là n'avaient pas à déclarer les suppléments familiaux, ils ont eu à le faire. Tous ceux qui étaient en heures supplémentaires ont eu à le faire. [...] Il va y avoir la suppression de la première tranche qui sera au bénéfice de 9 millions de contribuables. Mais il n'y aura pas d'augmentation de l'impôt sur le revenu sur les autres catégories. Il y a déjà eu des mesures qui ont été prises. Une tranche à 45 % pour ceux qui gagnent plus de 100 000 euros par an. Mais il ne s'agit pas de prendre aux uns, car je crois que ceux-là ont déjà contribué, pour rendre aux autres* ».

04)- La TVA : « Est-ce qu'il va y avoir une augmentation de la TVA ? Non ».

05)- Les résultats : « Les résultats, ils tardent à venir, je le sais, je le vois. Ils viendront, ils viendront si nous nous mobilisons tous. Le gouvernement doit faire tout ce qu'il peut, et je fais à ma place tout ce que je dois. J'ai conscience que cette ligne que j'ai tracée, que le cap que j'ai montré, nous permettra d'avoir des résultats, j'espère avant 2017 ».

http://www.liberation.fr/politiques/2014/09/18/francois-hollande-la-solidarite-c-est-la-meilleure-facon-d-assurer-sa-propre-securite_1103305?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

(Source : www.liberation.fr du 18/09/2014)

COTISATIONS SECURITE SOCIALE

● Le déficit de la Sécu repart à la hausse

Le 16/09/14, la Cour des comptes a rendu son rapport annuel sur la Sécurité sociale.

Les principaux points :

01)- La réduction des déficits s'est poursuivie en 2013, mais elle a tendance à « marquer le pas ». Et l'année 2014 pourrait être une « année blanche », c'est-à-dire sans réduction des déficits.

02)- Le retour à l'équilibre pour 2017 est, par conséquent, jugé comme étant « des plus incertains » dans ce contexte. **Pourquoi ?** Parce qu'il supposerait un doublement du rythme de réduction du déficit dans les trois ans qui viennent, « alors que les hypothèses de croissance et d'inflation [...] sont remises en question ». **La Cour :** « L'essentiel de l'effort pour revenir à l'équilibre effectif des comptes sociaux reste à accomplir ».

03)- Plusieurs raisons expliquent cette situation : **A)-** La dégradation de la conjoncture économique. **B)-** La baisse des recettes (via les cotisations). **C)-** Une progression des dépenses qui reste « soutenue malgré des efforts de maîtrise ». En conséquence, la Cour demande un « effort très sensiblement accru sur les dépenses ». **Plus précisément visée :** l'Assurance maladie, la branche la plus déficitaire (6,8 milliards en 2013). **La Cour :** « [Les dépenses de santé ont été] mieux maîtrisées, mais seulement en apparence [en 2013] ».

04)- La Cour préconise notamment de mieux évaluer la progression des dépenses de santé, « en modifiant la construction de l'Ondam », un objectif de dépenses fixé chaque année par le gouvernement. Il existe des « marges d'efficience très importantes » au sein de l'Assurance maladie. Exemple : les médicaments génériques, avec des économies possibles chiffrées à 2 milliards d'euros par an. Or, pour la Cour, la diffusion des génériques est « poussive », c'est un « modèle à bout de souffle ». **Le problème ?** Cette diffusion repose presque entièrement sur des incitations financières aux pharmaciens. Il est nécessaire que les médecins soient plus impliqués dans le processus.

05)- La Cour pointe d'autres possibilités d'économies : les dispositifs médicaux, par exemple, « dont la dépense est insuffisamment maîtrisée ». En ce qui concerne l'hôpital, par exemple, la Cour juge indispensable une meilleure articulation des urgences (un coût de 2,5 milliards d'euros pour l'Assurance maladie) avec la médecine de ville. Economies estimées : 500 millions d'euros par an.

06)- Le régime de retraite des artisans et commerçants est également dans le collimateur. **Pourquoi ?** Parce que « l'effort contributif des indépendants demeure inférieur à celui des salariés ». Du coup, la Cour suggère un alignement de leurs taux de cotisation.

[http://www.challenges.fr/economie/20140916.CHA7760/le-deficit-de-la-secu-repart-a-la-hausse.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140917_NLCHAUCTU10H_-le-deficit-de-la-secu-repart-a-la-hausse#xtor=EPR-14-\[Quot10h30\]-20140917](http://www.challenges.fr/economie/20140916.CHA7760/le-deficit-de-la-secu-repart-a-la-hausse.html?cm_mmc=EMV_-CHA_-20140917_NLCHAUCTU10H_-le-deficit-de-la-secu-repart-a-la-hausse#xtor=EPR-14-[Quot10h30]-20140917)

(Source : www.challenges.fr du 16/09/2014, avec AFP)

[Retour au sommaire](#)

● Eliminer les fraudes aux cotisations sociales boucherait le trou de la Sécu

Selon le rapport de la Cour des comptes sur la Sécurité sociale, la fraude aux cotisations sociales était, en 2012, de l'ordre de 20 à 25 milliards d'euros (deux fois plus qu'en 2007). Dans ces 20 à 25 milliards d'euros sont inclus la fraude proprement dite (travail dissimulé principalement), et les irrégularités (erreurs et omissions involontaires, ignorance ou mauvaise interprétation du droit...). **La Cour :** « La distinction est complexe [à établir] ». **Challenges :** « La fraude avait atteint entre 16,8 et 20,8 milliards d'euros en 2012. Elargie à

*l'assurance-chômage et aux retraites complémentaires obligatoires, l'estimation grimpe dans une fourchette entre 20,1 milliards et 24,9 milliards, soit environ 5 % des cotisations et contributions sociales. Ce montant est équivalent à une fois et demie le trou de la Sécurité sociale (régime général) ». Les secteurs où la fraude est la plus répandue ? La construction (3,8 milliards de manque à gagner sur les cotisations) et le commerce (3,3 milliards). La Cour remarque que **de nouvelles formes de fraude** sont apparues, « *peu aisées à combattre* ». **Les causes ? 01)-** La mondialisation des échanges. **02)-** Le développement du marché unique européen, qui englobe des pays aux niveaux de protection sociale « *très inégaux* ». **03)-** L'augmentation des transactions dématérialisées. **La Cour :** « *La fraude transnationale, la sous-traitance en cascade, les faux statuts, les circuits de financement occultes compliquent la tâche des agents chargés du contrôle des cotisations* ». **Autres nouvelles formes de fraudes : 01)-** Les problèmes liés aux travailleurs détachés à l'étranger « *pour lesquels s'appliquent le droit du travail du pays d'accueil et celui de la sécurité sociale du pays d'origine* ». **02)-** Le détournement du statut d'auto-entrepreneur, qui permet de camoufler des salariés. Enfin, **la fraude des particuliers employeurs** reste « *difficile à détecter et à réprimer* ». **Challenges :** « *Face à ces pratiques, le taux de recouvrements reste dérisoire : environ 1,5 % de la fraude liée au travail dissimulé, hors retraites complémentaires et chômage. Le niveau des redressements est inférieur à 1 milliard d'euros en 2013* ». **Conséquence ?** La Cour des comptes demande un renforcement des moyens d'investigation et de contrôle des fraudes. Elle regrette qu'il n'existe pas, dans ce domaine, d'équivalent à la « *police fiscale* ». Et elle appelle à une augmentation de la majoration des redressements dans les cas de travail dissimulé (aujourd'hui à 25 %).*

[http://www.challenges.fr/economie/20140916.CHA7757/fraudes-aux-cotisations-sociales-un-cout-egal-au-double-du-trou-de-la-secu.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140916_NLCHAACU18H- -reduire-de-moitie-les-fraudes-aux-cotisations-boucheait-le-trou-de-la-secu#xtor=EPR-7-\[Quot18h\]-20140916](http://www.challenges.fr/economie/20140916.CHA7757/fraudes-aux-cotisations-sociales-un-cout-egal-au-double-du-trou-de-la-secu.html?cm_mmc=EMV- -CHA- -20140916_NLCHAACU18H- -reduire-de-moitie-les-fraudes-aux-cotisations-boucheait-le-trou-de-la-secu#xtor=EPR-7-[Quot18h]-20140916)

- Présentation du rapport par la Cour des comptes :

<http://www.ccomptes.fr/Actualites/A-la-une/La-securite-sociale>

- Le rapport dans son intégralité :

<https://www.ccomptes.fr/Publications/Publications/La-securite-sociale2>

(Sources : www.challenges.fr du 16/09/2014, avec AFP, www.ccomptes.fr du 17/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

FISCALITE

● Valls veut supprimer la première tranche de l'impôt

Le 17/09/14, le premier ministre, M. Valls, a déclaré sur France Inter, qu'il entendait supprimer la première tranche de l'impôt sur le revenu. Cette mesure sera inscrite dans le projet de loi de Finances, que présentera le gouvernement le 1^{er} octobre 2014. Plus précisément, cette première tranche impose « *à 5,5 % la fraction de revenus par part fiscale comprise entre 6 000 et 12 000 euros environ* ». Sa suppression, d'après M. Valls, soulagerait plus de 6 millions de foyers, soit « *un tiers des contribuables effectivement imposés* ». M. Eckert, secrétaire d'Etat au Budget, lui, va plus loin, en incluant la baisse de 2014. Ainsi, d'après lui, ce sont, en fait, « *9 millions de foyers fiscaux* » qui bénéficieront de la mesure. **Le Figaro :** « *Concrètement, la tranche à 5,5 % de l'impôt sur le revenu va bien être supprimée pour les quelque 18 millions de foyers qui le paient. Mais pour que la mesure ne bénéficie qu'aux ménages modestes et moyens, cette réduction sera compensée pour les autres, par une adaptation des seuils d'entrée dans les autres tranches, avec notamment un abaissement de celui de la deuxième - taxée à 14 % - de 12 000 euros à moins de 10 000 euros* ». **Dominique Lefebvre**, porte-parole PS de la commission des finances : « *[À l'arrivée,] la baisse d'impôt touchera essentiellement les 5e, 6e et 7e déciles, soit jusqu'à 26 300 euros de revenu annuel imposable, et sera neutre pour les revenus situés au-dessus. [Il n'y aura] pas de perdants* ». M. Valls a, en effet, promis, sur l>télé, que la suppression de la première tranche « *ne pèserait pas sur les autres contribuables* ».

<http://www.lefigaro.fr/impots/2014/09/17/05003-20140917ARTFIG00073-valls-veut-supprimer-la-premiere-tranche-de-l-impot.php>

(Source : www.lefigaro.fr du 17/09/2014)

● Valls annonce une prime de 40 euros pour les petites retraites

Le premier ministre a annoncé deux mesures pour les retraités les plus modestes. **01)-** Attribution d'une « prime exceptionnelle [...] d'un montant forfaitaire de 40 euros », pour les retraités dont les pensions n'excèdent pas 1 200 euros. **M. Valls**, sur TF1 : « Ce montant forfaitaire de 40 euros, on verra comment il va s'appliquer dans le détail, ce n'est pas grand chose 40 euros, mais cela permet de maintenir les petites retraites au niveau du coût de la vie. Cela permet de ne pas voir les petites retraites baisser, conformément à l'engagement que j'avais pris ». Rappelons que le 12/09/14, le gouvernement avait annoncé que les pensions inférieures à 1 200 euros par mois, qui devaient être revalorisées au 1^{er} octobre, ne le seraient pas. **02)-** Le minimum vieillesse passe de 792 euros à 800 euros, soit une augmentation de 1 %. Sont concernés 560 000 pensionnés. **M. Valls** : « Encore une fois, il ne s'agit pas de dire que c'est extraordinaire, il s'agit uniquement de dire que par dignité vis-à-vis de ces retraités, nous préservons leur pouvoir d'achat par cette prime et par cette augmentation. Quant aux 250 millions d'euros que coûteront ces mesures, nous les financerons par des économies ».

<http://www.lefigaro.fr/politique/2014/09/16/01002-20140916ARTFIG00394-des-aides-fiscales-et-sociales-pour-les-menages-modestes.php>

<http://www.lejdd.fr/Politique/Valls-annonce-une-prime-de-40-euros-pour-les-petites-retraites-687646>

(Sources : www.lefigaro.fr du 16/09/2014, Marie Visot, M.B. (avec AFP)-LeJDD.fr)

● Le gouvernement voudrait augmenter l'impôt de certains retraités aisés

Le 18/09/14, RTL a annoncé que le gouvernement entendait augmenter la fiscalité pesant « sur les retraités les plus aisés, juste après avoir fait un geste pour les retraités modestes ». A l'appui de ses dires, la radio cite une source, anonyme, de Bercy. Cette décision serait présentée comme une mesure de « justice fiscale » et passerait par la CSG. Le Point rappelle que « la CSG est une contribution destinée à financer la protection sociale, prélevée directement sur les revenus. Elle a été créée en 1991. Si le taux est de 7,5 % sur les revenus d'activité et assimilés (salaires, primes...), il baisse à 6,6 % pour les pensions de retraite et de préretraite ». **Un point sur les retraités et la CSG.** Sont exemptés de CSG les retraités au minimum vieillesse, ainsi que ceux dont le revenu fiscal de référence ne dépassait pas, en 2014, le montant de 10 224 euros pour une personne seule. Paient une CSG réduite (3,8 %) les retraités « dont les ressources sont supérieures à ce seuil, mais dont l'impôt sur le revenu est tellement faible qu'il passe sous le seuil d'exonération (61 euros aujourd'hui) ». D'après RTL, des retraités aisés parviendraient à payer la CSG à taux réduit, en ayant recours à des niches fiscales et en déduisant les salaires versés à des employés de maison – ce qui réduirait d'autant leur impôt sur le revenu. **D'après RTL** : « Bercy veut qu'à l'avenir le revenu fiscal de référence serve désormais de base à la déclaration de revenus, qui devra être faite avant les déductions ». De quoi faire augmenter l'impôt d'un certain nombre de retraités aisés, remarque Le Point.

[http://www.lepoint.fr/economie/le-gouvernement-va-augmenter-l-impot-de-certains-retraites-aises-18-09-2014-1864321_28.php#xtor=EPR-6-\[Newsletter-Mi-journee\]-20140918](http://www.lepoint.fr/economie/le-gouvernement-va-augmenter-l-impot-de-certains-retraites-aises-18-09-2014-1864321_28.php#xtor=EPR-6-[Newsletter-Mi-journee]-20140918)

(Source : www.lepoint.fr du 18/09/2014)

LA VIE DES DEPARTEMENTS

● Paris va appliquer le péage poids lourds pour remplacer l'écotaxe

Le 21/09/14, la mairie de Paris a annoncé que c'était fin septembre que le Conseil de Paris devrait voter la mise en fonctionnement du péage de transit poids lourds sur le boulevard périphérique. La taxe ne touchera que les camions de plus de 3,5 tonnes. Elle s'élèvera en moyenne à 0.13 euros par kilomètre et devrait rapporter cinq millions d'euros par an à Paris, 550 millions pour l'ensemble du pays.

[http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140922.OBS9850/paris-va-appliquer-le-peage-poids-lourds-pour-remplacer-l-ecotaxe.html?cm_mmc=EMV-_-NO-_-20140922_NLNOACTU17H-_-paris-va-appliquer-le-peage-poids-lourds-pour-remplacer-l-ecotaxe#xtor=EPR-3-\[Actu17h\]-20140922](http://tempsreel.nouvelobs.com/economie/20140922.OBS9850/paris-va-appliquer-le-peage-poids-lourds-pour-remplacer-l-ecotaxe.html?cm_mmc=EMV-_-NO-_-20140922_NLNOACTU17H-_-paris-va-appliquer-le-peage-poids-lourds-pour-remplacer-l-ecotaxe#xtor=EPR-3-[Actu17h]-20140922)

(Source : <http://tempsreel.nouvelobs.com> du 22/09/2014)

[Retour au sommaire](#)

TEXTES LEGISLATIFS/RAPPORTS DIVERS

● Le travail en France, trente ans d'instabilité croissante

Le 17/09/14, l'**Insee** a rendu publique une étude sur la flexibilisation de l'emploi en France sur une période de trente ans. Ainsi, selon l'Institut, la part des FPE (formes particulières d'emploi - qui regroupent intérim, contrats aidés et apprentissage) a été quasiment multipliée par trois en 15 ans. En effet, entre 1982 et 1998, elle est passée de 5 % à 13 % dans le secteur privé. Depuis 1998, elle a stagné. Mais de nouvelles formes de « fluidité » du marché sont apparues. Ainsi, le taux de rotation des salariés a explosé. Ce taux, qui mesure les entrées et sorties des salariés, dans les entreprises, sur un an, a très fortement augmenté. De 32 % en 1982, il est passé à 125 % en 1999 et à 177 % en 2011. Ce qui signifie, dit l'**Insee**, que « pour 100 salariés présents à un moment donné, il y a eu en moyenne, sur un an, 177 entrées et sorties (y compris celles d'un même salarié dans un même établissement) ». **Les causes de la poursuite de la hausse du taux de rotation des salariés ?** Elles sont dues : **01)**- A la réduction drastique des embauches en CDI (50 % des embauches en 1982, contre 5 % trente ans plus tard ; **02)**- A la division par trois de la durée des FPE. L'**Insee** explique qu'aujourd'hui, les employeurs privilégient les contrats précaires, plus particulièrement les contrats de moins de trois mois (qui représentent même la très grande majorité des embauches actuellement). **Les populations les plus touchées ?** Les jeunes (« Surreprésentés parmi les salariés qui occupent des types d'emploi à fort taux de rotation », précise l'**Insee**), mais aussi, désormais, les seniors de plus de 55 ans chez qui la proportion de CDD est passée de 2 % entre 1990 et 1994, à 5 % entre 2007 et 2011. Avec un pic à 8 % pour les plus de 60 ans. Parmi ces seniors en CDD, « 27 % sont sous contrat de moins d'un mois, contre 16 % seulement chez les moins de 30 ans ». **Quels métiers ?** En tête depuis vingt ans : les manutentionnaires, professionnels des arts et spectacles, employés de l'hôtellerie-restaurant, avec un taux de rotation multiplié par 5. **L'Insee** : « [Et] parmi les sept familles professionnelles à plus fort taux de rotation, six concernent des ouvriers non qualifiés ». **Libération** : « Cette flexibilisation à la française depuis trente ans reste néanmoins "réservée" aux précaires, donnant naissance à un marché du travail de plus en plus dual ». **L'Insee** : « Le fonctionnement du marché du travail se rapproche d'un modèle segmenté, où les emplois stables et les emplois instables forment deux mondes séparés. [...] Un monde où les emplois instables y constituent une "trappe" pour ceux qui les occupent, la diminution continue sur 30 ans des transitions vers l'emploi en CDI attestant de cette segmentation ».

http://www.liberation.fr/economie/2014/09/17/le-travail-en-france-30-ans-d-instabilite-croissante_1101814?xtor=EPR-450206&utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=quot

- Le rapport de l'**Insee** : Emploi et salaires – Insee références – édition 2014, par thèmes :

http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/sommaire.asp?ref_id=EMPSAL14

- Le document dans son ensemble (176 pages) :

http://www.insee.fr/fr/ffc/docs_ffc/Empsal14.pdf

(Source : www.liberation.fr du 17/09/2014, Luc Peillon)

[Retour au sommaire](#)

Le.Crible, la lettre d'information hebdomadaire de l'Urssaf Ile-de-France. En ligne tous les mercredis
Directeur de publication : le directeur Philippe Renard
Rédacteur en chef : Eric Tessier
Contact : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous ne désirez plus recevoir cette newsletter, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : eric.tessier@urssaf.fr

A l'inverse, si vous n'êtes pas abonné(e) et désirez l'être, merci d'envoyer un mail à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr

Si vous êtes abonné(e) et changez d'adresse électronique, et si vous souhaitez rester abonné(e), merci d'envoyer votre nouvelle adresse électronique à la même adresse : eric.tessier@urssaf.fr